

POUR UNE DÉMOCRATIE TOURNÉE VERS L'AVENIR

UN TRIPLE IMPÉRATIF PARLEMENTAIRE, CITOYEN ET FÉMININ



CONTRIBUTION DE PAULA FORTEZA



Paula Forteza est députée de la 2e circonscription des français de l'étranger (Amérique latine et Caraïbes) et co-présidente du groupe Ecologie Démocratie Solidarité. Elle a 33 ans, est née en France et a grandi en Argentine. Elle a travaillé au sein du gouvernement de la ville de Buenos Aires puis s'est lancée dans une expérience entrepreneuriale avant de rentrer en France pour poursuivre ses études à Sciences Po. En 2015, elle a rejoint la mission Etalab rattachée au Premier Ministre.

RÉSUMÉ

La crise de la COVID-19 nous oblige à réinterroger notre démocratie et peut-être la faire entrer dans une nouvelle ère. Trois pistes semblent prioritaires pour renouveler nos systèmes de décisions. Tout d'abord, la volonté de construire des « majorités de projet » au Parlement pour dépasser la binarité sclérosante majorité-opposition et rééquilibrer le rapport de force entre exécutif et législatif. Ensuite, la nécessité de faire entrer la parole citoyenne au sein des institutions pour hybrider démocratie représentative, démocratie participative et démocratie délibérative. Enfin, il est plus que temps de donner aux femmes un égal accès aux responsabilités politiques.

Chaque crise majeure ouvre des périodes d'évolution démocratique. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la démocratie s'est élargie aux femmes en leur accordant le droit de vote en 1944. En 1958, la guerre d'Algérie a donné naissance aux institutions de la Ve République. La crise de 2008 a accentué la vague des populismes, prônant une démocratie illibérale.

Aujourd'hui, il est clair que la crise de la Covid 19 va nous obliger à réinterroger notre démocratie pour éviter que trois tendances déjà en cours ne s'accroissent.

La première est la manifestation criante du déséquilibre entre pouvoir exécutif et législatif. En temps de crise, l'exécutif doit pouvoir prendre des décisions rapidement et les adapter aux changements de contexte (64 ordonnances ont été prises durant la période de confinement). Mais le Parlement n'est jamais un frein, bien au contraire. Il délibère, décide, contrôle pour que les décisions soient les plus optimales.

La seconde est la remise en question de la parole du politique. La perte de confiance dans les décideurs politiques est générale et alarmante¹. La

légitimité de la décision est perpétuellement, et durablement, questionnée sur les réseaux sociaux notamment. Une demande forte de participation à la vie politique continue de se faire sentir. Les initiatives citoyennes, les collectifs spontanés et les plateformes de consultation se sont multipliés.

Enfin, la troisième est la place des femmes dans la vie politique. La crise a rappelé combien le premier cercle de la prise de décision était quasi exclusivement masculin. Les ministères régaliens sont détenus par des hommes et les femmes manquent d'accès aux hautes responsabilités. Au-delà du milieu politique, la crise que nous traversons a exacerbé les inégalités de genre au sein de la société.

« Il faudra faire entrer la démocratie dans une nouvelle ère : celle de l'hybridation entre démocratie représentative, démocratie participative et démocratie délibérative. »

Au lendemain du déconfinement, il faudra impérativement répondre à ces trois enjeux et faire entrer la démocratie dans une nouvelle ère :

¹ <http://www.sciencespo.fr/cevipof/fr/content/le-barometre-de-la-confiance-politique>

celle de l'hybridation entre démocratie représentative, démocratie participative et démocratie délibérative. C'est l'objectif que s'est fixé le groupe « Ecologie Démocratie Solidarité » lors de sa création.

CONSTRUIRE DES « MAJORITÉS DE PROJET »

Nous arrivons au bout de la logique du fait majoritaire intégral. Jamais un parti n'avait compté autant de députés au sein d'un groupe parlementaire en début de quinquennat, jamais une majorité n'avait été aussi confortable. Et pourtant, nous connaissons aujourd'hui une explosion du nombre de groupes parlementaires. Cette fragmentation parlementaire traduit aussi une crise du fonctionnement de notre Parlement et la volonté des parlementaires de défendre leur prérogative d'initiative législative.

En période de confinement, la capacité d'action des parlementaires a été encore plus mise à mal. Nous avons alerté sur l'impérieuse nécessité de retrouver un mode de fonctionnement normal de nos débats par, notamment, la numérisation de la chambre. Dans l'impossibilité de nous rendre physiquement au Par-

lement, nous n'avons pu défendre nos amendements. Les logiques de « vote groupé » (les votes individuels des députés sont confiés par délégation au président de groupe) ont considérablement réduit les possibilités d'expression des positions individuelles. Plusieurs exemples nous prouvent qu'il est possible d'instaurer des outils pour multiplier les séances « mixtes » où les députés peuvent siéger à distance et en présence (Brésil, Argentine, Conseil de Paris²).

« La binarité sclérosante de la relation majorité-opposition empêche de trouver des solutions et créer du consensus. »

Pour lancer une nouvelle dynamique parlementaire, nous souhaitons construire des « majorités de projet » avec l'ensemble des forces démocrates présentes au Parlement. C'est pourquoi nous nous sommes inscrits en groupe minoritaire, libre et indépendant. La binarité sclérosante de la relation majorité-opposition empêche de trouver des solutions et créer du consensus. C'est dans cette optique que nous avons mis en œuvre le collectif « Accélérons ».

² https://www.ecologie-democratie-solidarite.fr/wp-content/uploads/2020/06/EDS_Nos-propositions-pour-d%C3%A9confiner-le-parlement-2.pdf

Nous avons sollicité l'ensemble de nos collègues présidents de groupe pour leur suggérer de mettre en œuvre une coordination transpartisanne, comme cela existe au Parlement européen, pour construire en amont des textes des coalitions et du compromis.

FAIRE ÉMERGER LES CITOYENS DANS LES INSTITUTIONS

En second lieu, l'enjeu est l'intégration concrète et avec un impact certain de la parole citoyenne au sein des institutions. Plusieurs mécanismes déjà expérimentés peuvent être pérennisés. C'est par exemple la pratique du tirage au sort, que nous avons mis en place avec Cédric Villani dans sa campagne municipale parisienne. Elle a constitué une première mondiale à cette échelle³. C'est aussi toute l'originalité de la Convention citoyenne pour le climat.

La prochaine étape doit consister à hybrider démocratie représentative, démocratie participative et démocratie délibérative en mettant des citoyens tirés au sort au Parlement, sur les bancs de l'hémicycle ou lors des semaines de contrôle du gouvernement. Des plateformes citoyennes peuvent aussi permettre de porter

des propositions, enrichir la construction d'un texte de loi ou exprimer des problématiques. Nous avons mis en place, avec 66 de mes collègues, la plateforme *Le Jour d'Après* qui a recueilli, au mois d'avril, près de 10 000 contributions et 25 000 participants. Au sein du groupe EDS, nous allons pérenniser ces nouvelles pratiques démocratiques en mettant en place des « questions citoyennes » au gouvernement et en développant « l'amendement citoyen ».

La participation citoyenne n'est pas un gadget. A terme, elle deviendra un moyen concret pour recréer de la confiance entre les citoyens et leurs représentants. Elle permettra, aussi, d'enrichir considérablement les débats en se saisissant au plus près des expériences vécues.

UN ÉGAL ACCÈS DES FEMMES AUX RESPONSABILITÉS, UN IMPÉRATIF DÉMOCRATIQUE

Une démocratie saine ne peut pas se passer de 50% de sa population. Au sein du groupe EDS, nous nous définissons comme un groupe « féministe ». Avec 65% de femmes, nous sommes l'un des groupes les plus féminisés en Europe actuellement. Les seuls exemples comparables sont à

³ <https://www.leparisien.fr/paris-75/530-parisiens-candidats-au-tirage-au-sort-des-listes-de-villani-pour-les-municipales-15-01-2020-8236386.php>

chercher dans les pays du Nord de l'Europe, particulièrement en avance sur ces sujets de société.

« Une démocratie saine ne peut pas se passer de 50% de sa population. »

Nous le savons, la lutte pour l'égalité ne s'arrête pas à la parité numérique. Il faut que la voix des femmes soit effectivement entendue dans les instances décisionnelles et de pouvoir. Au début de la mandature, au Parlement, les postes de président de groupe ont tous été attribués à des hommes à une exception près. Au niveau de l'exécutif, 24 ministères sur 32 ne respectaient pas la parité au sein des cabinets ministériels et 80 % des directeurs de cabinet sont des hommes. Les femmes politiques ne représentaient que 27% des invitées politiques en 2018 selon le CSA.

C'est pourquoi nous avons décidé avec mon groupe de mettre en place une « Charte de l'égalité femmes-hommes », jointe à nos statuts. Nous intégrons dans notre fonctionnement des dispositifs prévenant une répartition genrée des responsabilités ainsi qu'un ensemble de pratiques assurant des prises de parole

et une couverture médiatique réparties équitablement entre députées. Pour illustration, notre bureau politique est totalement paritaire en commençant par la co-présidence que j'assume avec le député Matthieu Orphelin.

Le féminisme n'est pas seulement la défense des droits des femmes, c'est la conviction que la poursuite de l'intérêt général doit prendre en compte toutes les parties, quel que soit leur sexe, genre ou orientation sexuelle. L'un de nos combats prioritaires sera par exemple la réforme des congés familiaux avec la mise en place d'un congé paternité obligatoire et d'une durée se rapprochant de celle du congé maternité postnatal.

Une énième réforme institutionnelle ne suffira pas seule à renouveler en profondeur notre démocratie. Ce sont de nouvelles pratiques qu'il faudra inventer : celle du travail collaboratif entre la majorité et l'opposition ; celle de la prise en compte de la parole citoyenne dans nos institutions ; celle d'un juste accès des femmes aux postes à haute responsabilité.

Cette contribution fait partie de l'ouvrage collectif coordonné par Décider ensemble « La démocratie bousculée. Quel renouvellement pour notre démocratie et nos systèmes de décisions ? ».

Publié le 2 juillet 2020